

# DU Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

## Présentation

### Présentation

Vous souhaitez exercer le métier de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs et coupler un Certificat National de Compétence MJPM à un Diplôme d'Université de niveau II (bac +3) ?

Le CEFRAS et la faculté de Droit d'Économie et de Gestion de l'Université d'Angers vous propose une formation unique regroupant cette double certification. Les deux formations (DU MJPM et CNC MJPM) se déroulent en même temps et sur le même lieu de formation.

Le DU MJPM et le CNC MJPM ont pour objectif commun de permettre aux personnes certifiées, d'exercer en tant que MJPM afin d'assister ou de représenter les personnes majeures dont les facultés sont altérées au point d'empêcher l'expression de leur volonté.

### Objectifs

L'obtention du Diplôme d'Université MJPM de niveau bac+3 présente plusieurs intérêts :

- > Permettre aux professionnels de l'action sociale de niveau (bac +2) d'acquérir un diplôme reconnu (bac +3)
- > Acquérir un Diplôme Universitaire (bac +3) pour continuer ses études sur un niveau Master
- > Faciliter l'accès aux Préposés d'établissements publics hospitaliers vers des postes de catégorie B
- > Vous apportez une reconnaissance valorisée dans la réponse aux appels à candidature des DDCS, pour exercer en tant que MJPM libéral

### Les + de la formation

**Candidature jusqu'au 26 avril 2019**

Auprès du CEFRAS :

Allée Phytolia - BP 80012 - 49120 Chemillé Melay

ou par email : [m.rochard@cefras.com](mailto:m.rochard@cefras.com)

Partenaire :



## Programme

### Conditions d'accès

Cette formation est accessible :

- > Aux professionnels en poste au sein d'associations tutélaires, ou préposés d'établissements hospitaliers,
- > À toute personne de 25 ans et plus, titulaire d'un diplôme de niveau III inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (bac+2) ou d'un titre équivalent pour les ressortissants d'un autre état membre de la Communauté Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen et justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins trois années dans un des domaines nécessaires à l'exercice des fonctions de MJPM.

Ce Diplôme d'Université n'est pas accessible ni par la VAE ni par la VAPP.

### Public cible

- > Tous professionnels en poste au sein de service tutélaire
- > Tous professionnels exerçant ou ayant exercé dans une des thématiques de la formation
  - > juridique : avocat, clerc de notaire, huissier de justice
  - > gestion : banquier, assureur
  - > protection de la personne : infirmier, psychologue, assistant social, éducateur spécialisé, conseiller en économie sociale et familiale
- > Tous professionnels préposés d'établissements hospitaliers

### Droits de scolarité

Coût de la formation :

- > Parcours complet : 4500 euros + droits universitaires

- > Parcours modulaire : 3363 euros (jusqu'  177h), 3762 euros (entre 178h et 198h) ou 4131 euros (entre 199h et 243h).

En cas de financement par un organisme tiers, d poser son dossier 3 mois avant (CIF, plan de formation).

Les co ts sont forfaitaires exon r s de TVA.

## Contact(s)

### Responsable(s)

---

Sejourne Bruno

bruno.sejourne@univ-angers.fr

### Contact(s) administratif(s)

---

Sylvie Lailler

Tel. 02.44.68.86.98

sylvie.lailler@univ-angers.fr

## Infos pratiques

- > **Composante** : Facult  de droit, d' conomie et de gestion,  
Direction de la formation continue
- > **Dur e** : 650 heures
- > **Ouvert en alternance** : Non

### Etablissement(s) partenaire(s)

[Cefras](#)

